

A Rouen, le 5 mai 2020

La D.R.A.I.O
Déléguée régionale académique d'information et
d'orientation

à
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO
S/C de Mesdames et messieurs les directeurs
académiques des services départementaux de
l'éducation nationale

Objet : Orientation – Déconfinement – Paliers d'orientation en lycée- Psy EN et CIO

**Délégation régionale
académique d'information et
d'orientation**

Sandrine Puppini
DRAIO

Rectorat de Caen
168 rue Caponière
14061 Caen

Rectorat de Rouen
25 rue de Fontenelle
76000 Rouen

Téléphone
02 32 08 92 10
saio@ac-rouen.fr
02 31 30 08 98
saio@ac-caen.fr

Avec la réouverture progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai, l'objectif est de consolider le dialogue nécessaire avec les familles pour les accompagner dans leurs choix d'orientation, dans un calendrier révisé des opérations d'orientation et d'affectation.

Les actions d'aide aux choix portant notamment sur l'information des formations seront exclusivement numériques en cette période. De nombreuses solutions ont été développées par les lycées eux-mêmes via leur site internet (visites virtuelles), par l'ONISEP, par la DRANE de l'académie, et par l'agence régionale de l'orientation et des métiers. Toutes les activités déployées dans le cadre des parcours avenir et temps dédiés à l'orientation seront exploitées pour réussir à ce que l'élève et sa famille réfléchissent au mieux à leur choix de parcours scolaire. Les avis des équipes pédagogiques seront toujours aussi déterminants dans ces choix et devront cette année se baser sur les observations et évaluations des premiers trimestres.

Pour les élèves concernés par l'un des paliers d'orientation 3^e ou 2^{de}, l'objectif des établissements est de réussir à ce que chaque élève et famille soient en mesure d'être informés et accompagnés dans les choix possibles d'orientation puis pour leurs demandes d'affectation en lycée, dans le cadre des procédures académiques d'affectation. Comme chaque année, une attention particulière sera portée aux élèves scolarisés en SEGPA, MLDS, UPE2A, et ULIS, en risque de rupture scolaire, et aux élèves sans projet d'orientation précis, afin que les responsables légaux émettent des vœux d'affectation les mieux appropriés aux conditions de réussite en lycée.

Les psychologues de l'Education nationale mèneront en établissement et en CIO, leur activité d'accompagnement au choix d'orientation auprès des élèves et de leur famille en lien étroit avec les professeurs principaux.

Les CIO ouvriront le 11 mai 2020 dans le respect des consignes sanitaires attendues. Les directeurs et directrices organiseront les permanences en CIO et à distance, ainsi que les temps des psy-EN en établissements scolaires en combinant les temps et modalités de travail des agents en présentiel ou dans certains cas à distance, aux besoins d'accompagnement des familles et des établissements.

Les actions « à distance » mises en œuvre par les CIO pendant la période de confinement seront toujours déployées pour les élèves et famille ne pouvant se rendre en classe ou dans les établissements scolaires et CIO.

Dès le 11 mai, l'intervention des psy-EN sera sollicitée, en priorité, au sein des classes de 3^e, de 2^{de} GT et de 2^{des} professionnelles familles de métiers. Les dialogues nécessaires avec les élèves et les familles seront conduits, sous la responsabilité du chef d'établissement, par les professeurs principaux. Les psy-EN mèneront des entretiens individuels ou collectifs, à la demande en présentiel ou à distance selon les modalités rendues possibles.

Sandrine PUPPINI

